

Annex XI

PN-ABY-559

IN 77260

## **PROTOCOLE D'ETUDE**

**SUR**

**LA COMMERCIALISATION DE L'IVOIRE**

**A BRAZZAVILLE**

**Realisé par :**

**Le Projet Nouabalé Ndoki  
B.P. 14537 Brazzaville**

## Sommaire

Page

Avant Propos

I - Problematique	-----1
II - Presentation de l'étude	-----2
III - Méthodologie	-----4
3.1 - Le recensement et la localisation	-----4
3.2 - Les différents maillons du commerce de l'ivoire	-----5
3.2.1 - Les commerçants de l'ivoire brut	-----5
3.2.2 - Les sculpteurs d'ivoire	-----6
3.2.3 - Les commerçants d'objets d'art	-----6
3.2.4 - Le M.E.F et la législation en matière de conservation de la faune	-----7
3.2.5 - Le recueil des données	-----8
IV - Le Planning de travail	-----8
V - Le traitement des données	-----10
VI - Rédaction du rapport final	-----10
VII - Conclusion	-----11

### **Avant - Propos**

Ce document est une préparation d'une enquête du projet Nouabalé-Ndoki concernant la commercialisation de l'ivoire à Brazzaville.

Mais, nous tenons à préciser qu'il ne traite pas du coût financier de l'enquête, néanmoins il donne des orientations fondamentales sur les charges liées à l'enquête.

## **I - Problematique**

Depuis l'interdiction de la vente de l'ivoire en 1989 sur le marché international par la CITES (1), de nombreux pays africains ayant le potentiel faunique important ont cessé la vente de l'ivoire. Cette mesure salubre pour les conservateurs de la nature a eu un effet positif sur la réduction du taux de braconnage. Cependant quelques années plus tard, on constate une présence permanente et croissante de l'ivoire sur le marché de Brazzaville ; précisément les deux dernières années.

Cette constatation qui met en cause l'application des mesures de la CITES, inquiète les conservateurs de la nature et les responsables chargés de l'application des textes en vigueur. Car si ; les quantités brutes d'ivoire exportées ont sensiblement diminué, le marché d'objets d'art en ivoire existe et demeure toujours non quantifié.

D'ailleurs J.R. Caldwell et R.A. Lux moore signalent dans "Perspectives regionales et situation de la conservation de l'éléphant et commerce de l'ivoire" rapport publié en Février 1990 que le Congo disposerait également des stocks importants.

Le rapport de l'UICN, 1990 s'interroge en revanche du peu d'informations précises sur non seulement l'effet qu'à pu avoir l'interdiction sur le braconnage mais aussi sur les quantités réelles détenues par des pays comme le Congo.

Devant cette inquiétude, le projet Nouabalé-Ndoki étant le projet le plus lié aux questions des populations d'éléphants etc. veut quantifier les stocks sur le marché de Brazzaville. Cette étude sera axée sur :

- la provenance de l'ivoire ;
- les quantités commercialisées ou vendues ;
- le comportement du marché de l'ivoire ;
- la destination.

---

(1) - Convention de Washington ou convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

## **II - Presentation de l'Etude**

Depuis la nuit des temps, parmi tous les objets considérés comme esthétiques portés et/ou utilisés par l'homme ; les objets en ivoire occupent une place de choix.

Ainsi l'ivoire étant une matière première pour la fabrication des objets d'utilisation courante, son commerce a connu une évolution importante dans la société ; le port des objets en ivoire par les femmes ou l'utilisation ornementale en est une illustration.

Or le soucis de la communauté internationale est de porter obstacle à l'abattage des grands mammifères tels l'éléphant, le gorille, la baleine etc.. afin que soient sauvegarder ces espèces tant menacées de disparition.

Pour ce qui est de l'éléphant, les parties prenantes de la convention de Washington réunies à lausanne (suisse) en 1989, ont décidé d'inscrire cette espèce à l'annexe I interdisant tout commerce international de l'ivoire et des autres produits de l'éléphant.

C'est dans ce contexte que le Congo a ratifié la convention de Washington (1) qui stipule en ces grandes lignes que :

- 1 - Tout commerce de specimens d'une espèce inscrite en Annexe I doit être conforme aux dispositions du present article (2)
- 2 - L'exportation d'un specimens d'une espèce inscrite en Annexe I nécessite la délivrance et la presentation préalable d'un permis d'exportation.
- 3 - L'importation d'un specimens d'une espèce inscrite en Annexe I nécessite la délivrance et la presentation préalable d'un permis d'importation et soit d'un permis d'exportation et soit d'un certificat de reexportation.
- 4 - La reexportation d'un specimen d'une espèce inscrite en Annexe I nécessite la délivrance et la présentation d'un certificat de reexportation.
- 5 - L'introduction en provenance de la mer d'un spécimens d'une espèce inscrite en annexe I nécessite la délivrance préalable d'un certificat par l'organe de gestion de l'état dans lequel le spécimens a été introduit.

---

(1) - Convention de la CITES

(2) - Article III de la Convention

Pour se faire une idée de l'incidence de ces mesures pour le cas du Congo, le Projet Nouabalé-Ndoki se propose de réaliser une enquête sur la commercialisation de l'ivoire à Brazzaville.

Cette enquête sera axée sur les points suivants :

- 1) - les commerçants de l'ivoire brute ;
- 2) - les sculpteurs d'ivoire ;
- 3) - les commerçants d'objets d'art ;
- 4) - le Ministère des Eaux et Forêts et la législation en matière de conservation de la faune sauvage.

### **III - Methodologie**

L'enquête ayant pour objet la commercialisation de l'ivoire à Brazzaville, par conséquent l'objectif de l'enquête sera d'estimer les quantités d'ivoire et les quantités de ses sous produits sur le marché de Brazzaville.

Pour obtenir les informations, il apparaît nécessaire de recenser et de localiser tous les acteurs intervenant dans le réseau de commercialisation de l'ivoire.

Pour rendre clair le travail, une méthodologie est appliquée à chaque maillon de la chaîne de commercialisation.

#### **III. 1 - Le Recensement et la Localisation**

Une préenquête s'avère nécessaire, car il s'agira pour les enquêteurs de faire un travail préliminaire de prospection devant aboutir à la localisation. On procédera par le dépouillement des documents du M.E.F.P (1) traitant de la vente de l'ivoire et la gestion aussi bien antérieure que actuelle de la faune sauvage les entretiens avec les autorités compétentes en la matière et les autres services concernés (Trésor Public, Agriculture, Police ---). Entretemps, les sites suivants ont déjà été retenus :

- \* le marché du plateau ;
- \* Mbamou Palace Sofitel Hotel ;
- \* Supermarché Score ;
- \* Aéroport International de Maya-Maya.

---

(1) Ministère des Eaux et Forêts.

### **III. 2 - Les différents maillons du commerce de l'ivoire**

#### **2-1- Les commerçants de l'ivoire brut**

Ce niveau est à considérer comme le plus important de l'étude. En effet, ceux-ci sont les fournisseurs des sculpteurs d'ivoire ou des détaillants.

En général, ce sont ceux qui approvisionnent Brazzaville en Ivoire dans ce maillon on distingue :

- a) les anciens grands exportateurs d'ivoire brut ;
- b) - les fournisseurs actuels.

Concernant le premier sous groupe, le projet peut bénéficier du concours de M. Jérôme MOKOKO et des documents du MEFP pour la localisation.

Pour la collecte de données, nous auront à :

- mesurer les dimensions selon le modèle présenté (Annexe) ;
- peser les ivoires bruts ;
- connaître les origines des approvisionnements ;
- savoir les anciennes destinations ;
- connaître les prix de vente avant les mesures de la CITES ;
- l'intensité de l'activité avant et après les mesures (s'il en faisait une activité principale).

Quant au deuxième sous groupe, les informations à rechercher après leur localisation sont :

- Les quantités stockées et vendues en kg au cours du temps.
- La provenance de ces produits.
- La destination, autrement dit la nature des acheteurs (soit tailleur, soit autres commerçants d'ivoire brut, leur nationalité).
- Les prix à l'achat et à la vente.
- L'intensité de l'activité (s'ils en font une activité principale ou non).
- Les moyens de transport utilisés.
- Les dimensions des pointes d'ivoire (longueur, diamètre, poids, grosseur de la pointe...).

## 2.2 - Les sculpteurs d'ivoire :

C'est le niveau des ouvriers dont le rôle est de transformer la matière première (Ivoire) en produits finis (objets d'art). Ce maillon rattache les commerçants d'ivoire brut aux commerçants d'objets.

Les informations à rechercher sont :

- la source d'approvisionnement en ivoire brut ;
  - le marché d'écoulement ;
  - les clients potentiels ;
  - la nature des clients (niveau de vie, nationalité, sexe) ;
  - la nature de l'ivoire (Ivoire de savane, Ivoire de forêt) ;
  - le comportement du marché (fluctuation des prix.
- \* Si la hausse des prix s'explique par la rareté de l'ivoire brute ou par la demande très grande.
- \* Si la baisse s'explique par l'abondance de l'ivoire brute ou la demande faible.
- s'ils en font une activité principale ou non ;
  - leur nationalité (resident ou non resident).

Ces trois (3) derniers points visent en fait l'obtention des informations sur les effets de l'interdiction du commerce de l'ivoire ainsi que des effets de la dévaluation du FRANC, CFA sur le commerce de l'ivoire.

## 2.3 - Les commerçants d'objets d'art.

Ce maillon regroupe tous les vendeurs d'objets d'art. Dans ce groupe nous prendrons un échantillon de deux plus grands commerçants du marché du plateau. Ici, il s'agit de suivre l'évolution de leur activité pendant un temps relativement long (4 mois minimum). Ces deux commerçants devront nous aider à obtenir les informations sur :

- la quantité d'ivoire qu'ils détiennent par rapport aux autres objets ;
- les ventes journalières des objets en ivoire ;
- la nature des clients (nationalités, sexes, residents, touristes...).

Enfin pour l'ensemble des commerçants d'objets d'art ; les informations à saisir sont :

- la nature et la provenance des objets d'art ;
- le comportement du marché (fluctuation des prix) ;
- les clients potentiels (sexes, nationalité, residents ou non residents, touristes...) ;
- l'importance du stock ;
- la vente journaliere/mensuelle des objets en Ivoire en kg et F.CFA, pour apprecier l'importance que la société accorde à ces objets d'une part et l'importance du marché d'objets en ivoire par rapport aux autres objets vendus
- l'usage que s'en font les acheteurs (esthetique, galerie, revendeurs...).

#### 2.4 - Le MEF et la Legislation en matière de conservation de la faune

Ici, il s'agit de realiser des entretiens, des discussions et des interviews auprès des responsables de la gestion du potentiel faunique congolais. En même temps, il sera effectué une lecture des documents qui ont les lois qui regissent la protection et la conservation de la faune (loi 48, loi 49, decret d'application, arrêtés ministeriels - anciens et nouveaux. Convention de la CITES, Rapports UICN etc...

Les enquêtes auprès des responsables des Eaux et Forêts ont pour but de :

- connaître leur niveau de connaissance sur les lois de la CITES ;
- connaître leur politique de gestion de la faune sauvage et éventuellement leur limite d'application des lois.

#### 2.5 - Le recueil des données

Pour collecter les données, nous utiliserons deux méthodes d'observation.

- 1 - Observation directe : Il s'agit pour les enquêteurs de collecter eux même les informations sans s'adresser à leurs enquêtes. Cette méthode sera aussi utilisée pour les mensurations, l'appréciation des sexes, les quantités et d'autres details.

2 - L'Observation indirecte : Ici, on s'adresse aux acteurs pour obtenir l'information recherchée. C'est pourquoi nous faisons recours aux questionnaires et Fiches Techniques qui sont :

- a) - Le questionnaire commerçant d'ivoire brute (Fiche I).
- b) - Le questionnaire sculpteur d'ivoire (Fiche II).
- c) - Le tableau du bilan des ventes par jour et par semaine (Fiche III).

(Le modèle et les détails sont fournis en Annexe)

#### **IV - Le planning de travail**

La repartition du travail en fonction du temps se fait comme suit :

- \* Quotidiennement la journée de l'enquête doit commencer à 7H00 et prendra fin à 17H, sous entendu que la pause est observée pendant 30mn à 12H.
- \* Généralement le temps réservé aux enquêtes est reparti comme suit :

Libellé (Activités)	Durée (repartition)
Enquêtes au niveau des deux commerçants les plus grands et l'ensemble des commerçants du marché du plateau	16 semaines du ----- au -----
Enquête au marché Score	une (1) semaine du ----- au -----
Enquête à Mbamou Palace Sofitel Hotel	(1) une semaine du ----- au -----
Enquête à l'aéroport de Brazzaville	une (1) semaine du ----- au -----
Enquête chez les sculpteurs et commerçants d'ivoire bruts	deux (2) semaines du ----- au -----
Contrôle documentaire et entretien avec les responsables de la Conservation de la Faune (M.E.F/D.F.F.(1)).	une (1) semaine du ----- au -----
Traitement et Analyse des données	deux (2) semaines du ----- au -----
Redaction du rapport final	Trois (3) semaines.

(1) - Direction de la Faune et Flore.

## Les moyens Techniques.

Ce sont des outils indispensables à la collecte, au recensement et à la compilation des données.

Tableau : I Evaluation du Materiel Technique

N°	Nature du materiel	Type	Quantité
1	- La balance		1
2	- Le ruban		1
3	- Cahiers bloc notes	21 X14,5	4
4	- Crayons	H.B	4
5	- Stylo à bille	Cristal	4
6	- Gomme	Conté-Technic 6520	2
7	- Calculator	Petit modèle	2
8	- Transport	-	-

## **V - Le traitement des données**

Une fois les informations obtenues et rassemblées, afin de faciliter le dépouillement ; les fiches devront être codées et traitées à l'ordinateur. Les résultats seront classés selon leur ressemblance. Le classement nous permettra de calculer les pourcentages qui nous serviront à l'analyse.

## **VI - Redaction du rapport final**

La redaction tiendra compte de l'analyse des donnée aussi bien de l'enquête effectuée sur les differents de l'ivoire que des entretiens avec les responsables chargés de la gestion de la faune sauvage.

## **VII - Conclusion.**

Cette étude que veut mener le projet Nouabalé-Ndoki a pour but de s'informer sur les quantités d'ivoire trafiquées à Brazzaville.

Concernant le coût financier de l'enquête, la latitude est donnée au projet d'évaluer en tenant compte des charges sus-indiquées.

## ANNEXES

**Fiche III : Commerçants d'objet d'art (produits achetés)**

Identité du commerçant \_\_\_\_\_ nationalité \_\_\_\_\_ D'ate de l'enquête \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ n° de la fiche \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Heure du début

Heure de fin

n° d'ordre	Nature du produit	Type d'objet	Poids	valeur unitaire en FCFA	Quantité achetée	Valeur total en FCFA	Observation : nationalité resident sexe du client
1							
2							
3							
5							
6							
7							
8							
9							
	Total						

**Fiche III : Commerçants d'objet d'art (produits vendus)**

Identité du commerçant \_\_\_\_\_ nationalité \_\_\_\_\_ D'ate de l'enquête \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ n° de la fiche \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Heure du début

Heure de fin

n° d'ordre	Nature du produit	Type d'objet	Poids	valeur unitaire en FCFA	Quantité achetée	Valeur total en FCFA	Observation : nationalité resident sexe du client
1							
2							
3							
5							
6							
7							
8							
9							
	Total						

Questionnaire II : Sculpteurs d'Ivoire

Zone de production ----- N° de la fiche : -----  
 Date de l'enquête -----

	Code
I - Depuis combien de temps travaillez vous l'ivoire ?	
1 - moins de 5 ans <input type="checkbox"/>	
2 - de 5 à 10 ans <input type="checkbox"/>	
3 - plus de 10 ans <input type="checkbox"/>	
II - Etes-vous aussi commerçants d'ivoire brut ?	
1 - Oui <input type="checkbox"/> 2 - Non <input type="checkbox"/>	
(si oui l'enqueteur doit ouvrir une fiche questionnaire I pour cet enqueté).	
III - Comment êtes-vous organisés ?	
1 - Cooperative <input type="checkbox"/>	
2 - Individuel <input type="checkbox"/>	
3 - Autres ----- <input type="checkbox"/>	
IV - Où achetez-vous vos pointes-d'ivoire ?	
1 - A Brazzaville <input type="checkbox"/>	
2 - A l'exterieur du Congo (precisez -----)	
3 - Autres ----- <input type="checkbox"/>	
V - Comment achetez-vous vos pointes d'ivoire ?	
1 - Par pointe <input type="checkbox"/>	
2 - Par kilogramme (kg) <input type="checkbox"/>	
3 - Autres ----- <input type="checkbox"/>	
VI - Quels sont les prix d'achat ?	
1 - Par pointe -----FCFA	
2 - Par kilogramme -----FCFA	
3 - Autres -----FCFA	
VII - Comment vendez-vous vos objets en ivoire ?	
1 - Par kilogramme (kg) <input type="checkbox"/>	
2 - Autres-----	

- VIII - Quels sont les prix de ventes ?
- 1 - Par Kilogramme -----FCFA
  - 2 - Autre -----FCFA
- IX - Quels sont vos principaux acheteurs ?
- 1 - Commerçants d'objets en Ivoire
  - 2 - Les particuliers
    - a) étrangers
    - b) nationaux
  - 3 - Autres-----
- X - Quels sont les effets de la devaluation du FCFA ?
- 1 - Sur les prix -----
  - 2 - Sur la demande -----
  - 3 - Sur le stock -----
  - 4 - Autres-----
- XI - Combien de jours en moyenne vous faut-il pour réaliser ;
- 1 - Moins de 10.000FCFA -----jrs
  - 2 - Entre 10.000FCFA à 20.000FCFA -----jrs
  - 3 - Entre 20.000FCFA à 40.000FCFA -----jrs
  - 4 - Entre 40.000FCFA à 60.000FCFA -----jrs
  - 5 - Plus de 60.000FCFA -----jrs
- XII - Quelle qualité d'ivoire utilisez-vous ?
- 1 - Ivoire de forêt
  - 2 - Ivoire de savane
  - 3 - les deux
  - 4 - Autres -----
- XIII - Pensez-vous que votre activité est rentable ?
- 1 - Oui       2 - Non
- Si oui ou non quel est votre chiffre d'affaire mensuel ?

- XV - Quelles sont vos difficultés ?
- 1 - Rupture d'approvisionnement
  - 2 - Prix de vente trop bas
  - 3 - Caprices des clients
  - 4 - La législation congolaise
  - 5 - Autres -----

XVI - Que pensez-vous des regles de la CITES ?

-----  
-----  
-----  
-----

Questionnaire I : Commerçants d'Ivoires Bruts

Zone de ventes ----- N° de la fiche : -----  
 Zone d'approvisionnement -----  
 Distance du transport ----- Date de l'enquête -----  
Code

I - Depuis combien de temps faites-vous le commerce de l'ivoire brut ?

- 1 - Moins de 5 ans
- 2 - De 5 à 10 ans
- 3 - Plus de 10 ans

II - Avez vous arrêté ce commerce ?

- 1 - Non
- 2 - Oui  Pourquoi ? -----

III - Comment êtes-vous organisés ?

- 1 - Cooperative (chasseurs-transporteurs-vendeurs)
- 2 - Individuel
- 3 - Autres -----

IV - Quel ivoire vendez-vous ?

- 1 - ivoire de forêt
- 2 - ivoire de savane
- 3 - les deux ---

V - Dans quel pays trouvez-vous votre ivoire ?

- 1 - Congo
- 2 - Pays limitrophes  préciser -----
- 3 - Les deux
- 4 - Autres -----

VI - Où s'effectue l'achat ?

- 1 - Au village/forêt
- 2 - A Brazzaville
- 3 - Autres -----

VII - Où s'effectue la vente ?

- 1 - A Brazzaville
- 2 - A l'étranger
- 3 - Autres -----

VIII - Si c'est à l'étranger, comment s'effectue le transport ?

- 1 - Par avion
- 2 - Par bateau
- 3 - Par camion
- 4 - Autres ----- précisez le trajet -----

IX - Quels sont vos principaux acheteurs ?

- 1 - Sculpteurs d'ivoire
- 2 - Autres commerçants
- 3 - Particuliers
- a) - Etrangers
- b) - Nationaux
- 4 - autres -----

X - Comment achetez - vous les pointes d'ivoires ?

- 1 - Par kilogramme (kg)
- 2 - Par pointe
- 3 - Autres  précisez -----

XI - Quels sont vos prix ?

- 1 - Par kilogramme (kg)
- 2 - Par pointe
- 3 - Autres

XII - Quels sont les effets de la dévaluation ?

- 1 - Croissance de la clientèle
- 2 - Diminution de la clientèle
- 3 - Autres -----

XIII - Quelles sont vos recettes mensuelles ?

1 - moins de 100.000FCFA

2 - De 100.000FCFA à 400.000FCFA

3 - Plus de 400.000FCFA.


XIV - Quelles sont vos activités en dehors du commerce des pointes d'ivoire ?

1 - Fonctionnaire de l'état

2 - Commerçants d'autres objets


3 - Autres -----

XV - Avez-vous une famille nombreuse ?

1 - Oui

2 - Non

Si oui combien ----- si non combien -----

XVI - Pensez-vous que l'activité est rentable ?

1 - Oui

2 - Non

- Si oui quel est votre chiffre d'affaire mensuel?  
-----

XVII - Quelles sont vos difficultés ?

1 - Prix de vente trop bas

2 - Illegalité de l'activité

3 - Rareté des pointes d'ivoire

4 - Caprices des clients

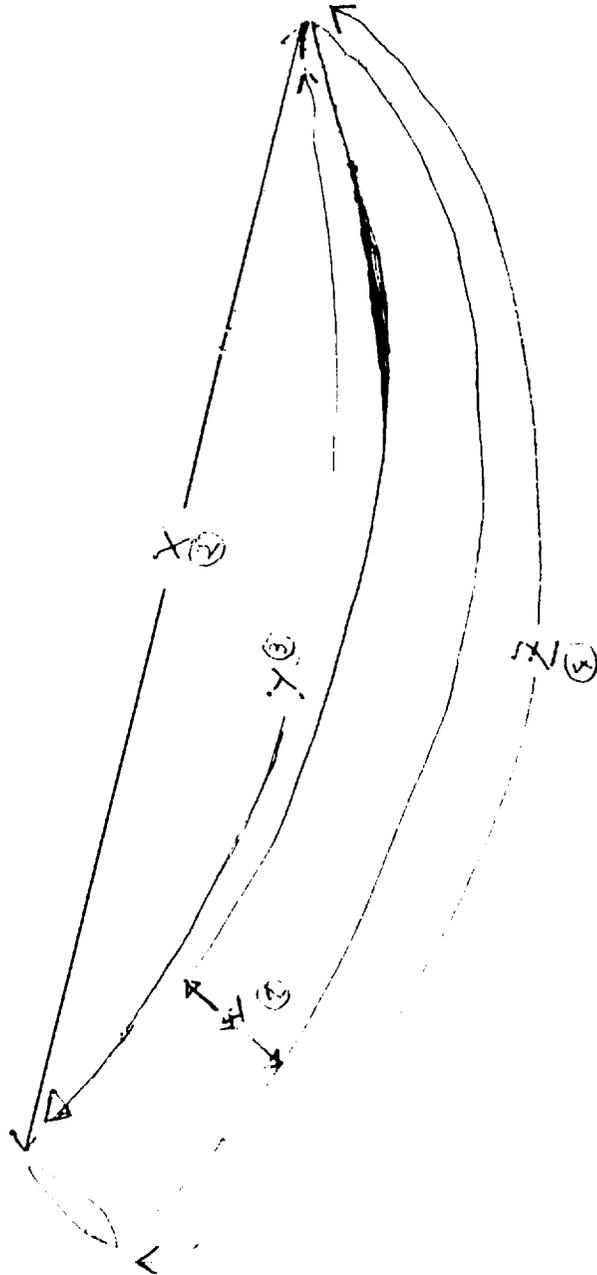
5 - Approvisionnement difficile


6 - Autres -----

XVIII - Que vous inspirent les règles de la CITES ?

-----  
-----  
-----

# MEJURATION DE LA POINTE D'IVOIRE



X =  
Y =  
Z =  
W =  
Poids =